

Décision

Générale

colonial

Décision n° 683 Décisions concernant les Ministères...

n° 683

Ministère

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES
SOCIALES

Date de publication

15 juin 1960

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1960

Date du numéro

30 juin 1960

TEXTE INTÉGRAL

Est constaté, pour compter' du 1er janvier 1960, l'avancement d'échelon du personnel des infirmiers du cadre local au Service de Santé, ci-après désignés :